

### Principaux résultats

Le patrimoine retraite par rapport au salaire individuel correspond à la valeur viagère actualisée totale du flux de revenus perçu par les retraités dans les régimes de retraite obligatoires au moment de l'âge de la retraite. Dans les pays de l'OCDE, pour un revenu moyen, le patrimoine retraite des hommes est égal, en moyenne, au salaire annuel multiplié par 9.6 contre 10.9 fois pour les femmes. Le patrimoine retraite brut par rapport au salaire individuel annuel est plus élevé chez les femmes en raison de leur espérance de vie plus longue.

Les taux de remplacement donnent des renseignements sur les promesses de retraite par rapport au salaire individuel, mais ce sont des indicateurs incomplets car ils ne s'intéressent qu'au montant des prestations par rapport au salaire individuel au moment du départ en retraite. Pour avoir une vision d'ensemble, il faut également prendre en considération l'espérance de vie, l'âge de la retraite et l'indexation des pensions qui à eux trois, déterminent la durée de versement des prestations et leur évolution dans le temps. Le patrimoine retraite – qui mesure le « stock » des flux de pensions de retraite à venir – tient compte de tous ces éléments. On peut considérer qu'il s'agit de la somme nécessaire pour souscrire un contrat de rente donnant droit au même flux de prestations que celui que l'on peut attendre des régimes de retraite obligatoires par rapport au salaire individuel.

Dans les systèmes à prestations définies, le lien entre le taux de remplacement et le délai probable de liquidation des droits à prestations est souvent limité, voire inexistant. De ce fait, le patrimoine retraite augmente avec les gains de longévité dans les régimes à prestations définies lorsque l'âge de la retraite reste le même. Dans les régimes à cotisations définies, il existe un lien plus direct entre le montant des prestations et le délai probable de liquidation des droits à prestations. Dans ces systèmes, le patrimoine retraite correspond aux actifs accumulés et est donc indépendant des gains de longévité puisque ces derniers réduisent automatiquement les prestations. Le patrimoine retraite brut pour un salaire individuel égal au salaire de l'ouvrier moyen est le plus élevé au Luxembourg où il correspond à 17.8 ce salaire pour les hommes et 20.4 pour les femmes. Il n'est que légèrement inférieur aux Pays-Bas où il représente respectivement 17.2 fois et 19.6 fois le salaire de l'ouvrier moyen chez les hommes et les femmes. C'est au Royaume-Uni que le patrimoine retraite est le moins élevé, soit 4 fois le salaire individuel (annuel) pour les hommes et 3.9 fois pour les femmes, en raison de taux de remplacement bas.

Lorsque le taux de remplacement individuel est élevé, le patrimoine retraite par rapport au salaire individuel est en général plus important pour les bas salaires que pour les revenus moyens également, du moins si l'on ne tient pas compte des différences d'espérance de vie en fonction des niveaux de revenus. Pour les hommes qui perçoivent la moitié de la rémunération moyenne, le patrimoine retraite représente en moyenne 11.7 fois leur salaire, contre 9.6 fois le salaire individuel de ceux qui perçoivent le salaire moyen. De même, le patrimoine retraite des femmes faiblement rémunérées correspond au salaire individuel multiplié par 13.3, contre 10.9 pour celles qui touchent le salaire moyen. Dans les deux pays où le patrimoine retraite des faibles revenus est le plus élevé (Danemark, Luxembourg et Pays-Bas), il est compris entre 18 et 21 fois le

salaire individuel pour les hommes, et est égal à un peu plus de 20 à 24 fois le salaire individuel pour les femmes.

### Effet de l'espérance de vie

Dans les pays où la durée de la retraite est plus courte et où l'on trouve des systèmes à prestations définies, comme la Hongrie, la République slovaque et la Turquie, le patrimoine retraite individuel est plus faible. On observe l'effet opposé en Suisse et dans certains pays nordiques (dans les systèmes à prestations définies), où l'espérance de vie est élevée. De la même manière, l'espérance de vie des femmes étant supérieure à celle des hommes, leur patrimoine retraite est relativement plus important dans tous les pays qui utilisent des tables de mortalité unisexe ou qui sont dotés de systèmes à prestations définies. La raison en est simple : dans ce cas, le même niveau de prestations de retraite sera versé sur une plus longue période. De plus, dans certains pays, l'âge de la retraite reste plus bas pour les femmes que pour les hommes, ce qui accroît encore la durée d'indemnisation. Le patrimoine retraite dépend également de l'âge de la retraite. Un âge de départ à la retraite peu élevé dans un système à prestations définies, comme au Luxembourg, accroît le patrimoine retraite à un niveau donné de prestations.

### Effet de l'indexation

Les règles d'indexation peuvent avoir une incidence sur le patrimoine retraite. Si la plupart des pays de l'OCDE indexent aujourd'hui les pensions servies sur les prix, il y a quelques exceptions : l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg et le Royaume-Uni, par exemple, établissent un lien entre leurs systèmes à prestations définies ou à points et le salaire moyen. Les salaires progressent généralement plus vite que les prix, de sorte que le patrimoine retraite est plus élevé si l'on applique des méthodes d'indexation généreuses, pour un niveau donné de taux de remplacement. On constate de grandes différences parmi les pays non membres de l'OCDE : en Afrique du Sud, le patrimoine retraite brut représente seulement 1.4 fois le salaire individuel des hommes aux revenus moyens, et 1.8 fois celui des femmes contre 17.3 fois pour les hommes au Brésil et 16.9 fois pour les femmes en Inde.

### Définition et mesure

Le patrimoine retraite est calculé en prenant un taux d'actualisation réel uniforme de 2 %. Les comparaisons s'effectuant sur des droits à retraite futurs, les calculs se basent sur des projections de taux de mortalité par âge et par sexe et par pays l'année de départ en retraite. Le patrimoine retraite est exprimé en multiple du salaire individuel brut annuel.

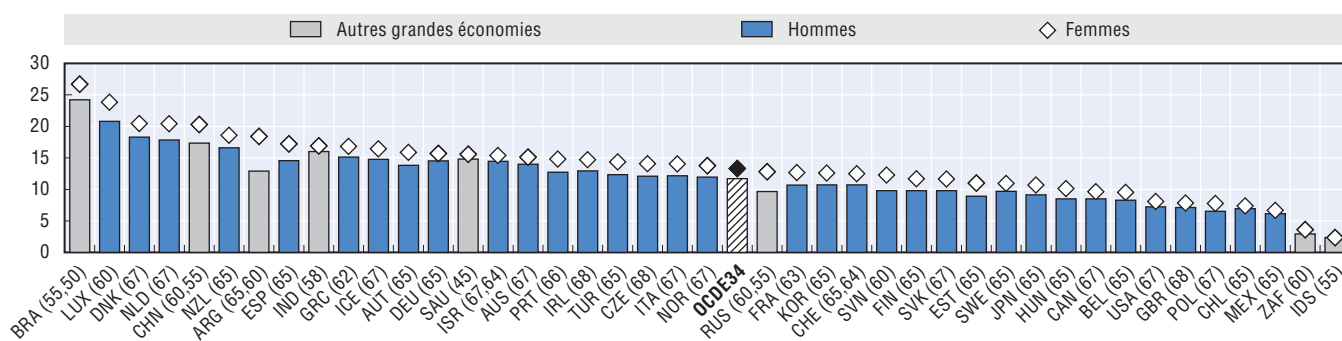
## 6.11. Patrimoine retraite brut en fonction du salaire

	En multiple du salaire individuel moyen						En multiple du salaire individuel moyen						
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			
	0.5	1.0	1.5	0.5	1.0	1.5	0.5	1.0	1.5	0.5	1.0	1.5	
<b>Pays de l'OCDE</b>							<b>Pays de l'OCDE (suite)</b>						
Australie	14.0	7.8	5.8	15.1	8.2	5.8	Norvège	11.9	9.4	7.3	13.8	10.8	8.4
Autriche	13.8	13.8	13.7	15.8	15.8	15.7	Pologne	6.5	6.5	6.5	7.7	7.7	7.7
Belgique	8.3	8.1	6.1	9.5	9.3	7.1	Portugal	12.7	11.8	11.6	14.8	13.6	13.4
Canada	8.5	6.2	4.3	9.6	7.0	4.8	République slovaque	9.8	8.6	8.2	11.6	10.2	9.8
Chili	6.9	5.8	5.8	7.4	5.8	5.8	Slovénie	9.8	8.5	7.9	12.2	10.6	9.9
République tchèque	12.1	7.5	6.0	14.0	8.7	6.9	Espagne	14.6	14.6	14.6	17.2	17.2	17.2
Danemark	18.3	11.3	9.1	20.4	12.6	10.1	Suède	9.7	9.7	11.4	10.9	10.9	12.9
Estonie	8.9	7.2	6.7	11.0	8.9	8.3	Suisse	10.7	7.7	5.1	12.5	9.0	6.0
Finlande	9.8	9.8	9.8	11.7	11.7	11.7	Turquie	12.3	12.3	12.3	14.3	14.3	14.3
France	10.7	10.4	9.1	12.6	12.3	10.7	Royaume-Uni	7.1	3.6	2.4	7.8	3.9	2.6
Allemagne	14.5	14.5	14.5	15.7	15.7	15.7	États-Unis	7.2	5.7	4.7	8.0	6.4	5.3
Grèce	15.1	12.7	11.9	16.8	14.1	13.2	<b>OCDE34</b>	<b>11.7</b>	<b>9.6</b>	<b>8.6</b>	<b>13.3</b>	<b>10.9</b>	<b>9.9</b>
Hongrie	8.5	8.5	8.5	10.1	10.1	10.1	<b>Autres grandes économies</b>						
Islande	14.8	12.1	11.9	16.4	13.4	13.2	Argentine	12.9	11.3	10.7	18.4	14.9	13.7
Irlande	12.9	6.5	4.3	14.7	7.3	4.9	Brésil	24.2	17.3	17.3	26.7	14.5	14.5
Israël	14.5	10.7	7.1	15.3	11.1	7.4	Chine	17.3	13.7	12.4	20.3	16.2	14.8
Italie	12.2	12.2	12.2	14.0	14.0	14.0	Chine	17.3	13.7	12.4	20.3	16.2	14.8
Japon	9.1	6.6	5.7	10.7	7.7	6.7	Inde	16.0	16.0	16.0	16.9	16.9	16.9
Corée	10.7	7.2	5.3	12.6	8.4	6.3	Indonésie	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Luxembourg	20.8	17.8	16.8	23.8	20.4	19.3	Fédération de Russie	9.6	9.6	9.6	12.8	12.8	12.8
Mexique	6.1	4.5	4.2	6.6	4.5	4.2	Arabie saoudite	14.8	14.8	14.8	15.6	15.6	15.6
Pays-Bas	17.8	17.2	16.9	20.4	19.6	19.4	Afrique du Sud	2.9	1.4	1.0	3.6	1.8	1.2
Nouvelle-Zélande	16.6	8.3	5.5	18.5	9.3	6.2	UE28	12.3	10.4	9.5	14.1	11.9	11.0

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933327875>

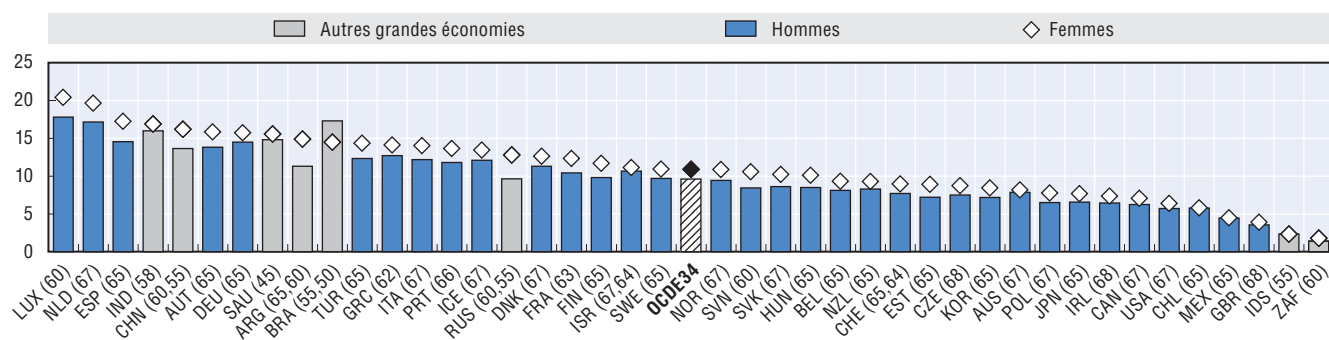
## 6.12. Patrimoine retraite brut pour les bas salaires en fonction du sexe




Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933327888>

## 6.13. Patrimoine retraite brut pour les revenus moyens en fonction du sexe



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933327898>



Extrait de :

## Pensions at a Glance 2015

OECD and G20 indicators

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2015-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Patrimoine retraite brut », dans *Pensions at a Glance 2015 : OECD and G20 indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2015-19-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-19-fr)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.